



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droit du travail

Question écrite n° 27313

Texte de la question

M. Xavier Bertrand appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la simplification du droit du travail. En juin dernier, le Parlement a adopté un vaste projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit par ordonnance, qui permettra une simplification des procédures dont notre pays a fortement besoin. Cet effort doit être prolongé car la complexité de notre droit du travail est aujourd'hui un handicap indéniable pour notre pays. Cette situation est d'autant moins acceptable qu'elle est un frein objectif à la création d'emplois dans notre pays. Aussi lui demande-t-il d'indiquer les mesures qu'il envisage afin de clarifier et de simplifier nos règles sociales.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Bertrand](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27313

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2003, page 8098

Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)